

Esch-sur-Alzette, le 8 mai 2024

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 17 mai 2024 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Contrat de bail concernant la location d'un emplacement dans la Résidence Nonnewisen Ilôt 4N entre la Ville et Madame Mariza Monteiro da Veiga

La Ville met à disposition de Madame Mariza Monteiro da Veiga, personnel de la Ville - Maison-Relais Nonnewisen, un emplacement intérieur dans la Résidence Nonnewisen - lot 4N, désignation cadastrale 067 PD 81, d'une surface de 13,52 qm, représentant 1,1721 millièmes moyennant un loyer mensuel de 50.-€, non indexé.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Lucien Malano
Ingénieur-Directeur